



**Instruments  
internationaux relatifs  
aux droits de l'homme**

Distr.  
GENERALE

HRI/CORE/1/Add.72  
13 juin 1996

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

DOCUMENT DE BASE FAISANT PARTIE DES RAPPORTS DES ETATS PARTIES

MICRONESIE

[16 avril 1996]

## I. GEOGRAPHIE PHYSIQUE

1. Les Etats fédérés de Micronésie (FSM) forment avec la République de Palaos l'archipel des Carolines. Les Etats fédérés de Micronésie, qui constituent l'une des nouvelles nations insulaires du Pacifique, s'étendent de l'équateur au 14ème parallèle nord, leur superficie embrassant près de 2 600 000 kilomètres carrés d'océan, pour un territoire terrestre relativement restreint. Ils sont constitués de 607 îles hautes (volcaniques) ou basses (atolls coralliens), dont 65 seulement sont habitées. La superficie totale des terres est de 701,4 kilomètres carrés, auxquels s'ajoutent 7 190 kilomètres carrés de lagons. Les quatre Etats composant la fédération sont, d'est en ouest, Kosrae (Kusaie), Pohnpei (ancien Ponape, dont le nom a été modifié en novembre 1984), Chuuk (anciennement Truk, rebaptisé en janvier 1990) et Yap.

2. Kosrae, situé à 5 degrés de latitude nord et à environ 560 kilomètres à l'est-sud-est de Pohnpei, est l'Etat le plus oriental de la Micronésie. C'est une île volcanique haute d'une superficie terrestre de 109 kilomètres carrés, constituée principalement de pentes montagneuses escarpées, avec une plaine littorale très étroite. L'île est occupée pour 65 % environ par de la forêt, pour 23 % par de l'agroforêt et pour 11 % par de la végétation secondaire, les 3 % restants étant non forestiers.

3. Pohnpei est une île volcanique haute située à 7 degrés de latitude nord et 158 degrés de longitude est. Plus ou moins circulaire et bordée de mangroves assez denses, l'île mesure environ 25 kilomètres de part en part. Des crêtes montagneuses déchiquetées et des vallées encaissées caractérisent l'intérieur de l'île. Le point le plus élevé de l'île est à environ 760 mètres d'altitude. L'île est constituée à 60 % environ de formations montagneuses escarpées. L'île principale est entourée d'un vaste lagon dont la superficie totale dépasse 180 kilomètres carrés. Huit îles coralliennes basses, Mwoakiloa, Nukuoro, Pingelap, Sapwuahfik, Oroluk, Kapingamarangi, Pakin et Ant, sont associées à l'Etat de Pohnpei.

4. L'île principale de Chuuk renferme l'immense lagon long de 69 kilomètres (plus de 2 000 kilomètres carrés de superficie) d'où émergent des fragments (formant 98 îles dont 14 îles montagneuses d'origine volcanique) d'un ancien pic volcanique surgi autrefois à travers le récif. L'Etat de Chuuk comprend sept groupes d'îles principaux, dont Chuuk proprement dit, et représente une superficie terrestre totale de 109 kilomètres carrés. Cinq des groupes d'îles sont des atolls coralliens : les Mortlocks méridionales et septentrionales au sud du lagon de Chuuk, les îles Hall au nord, les îles Namonuito au nord-ouest et les îles occidentales. Les îles situées à l'intérieur du lagon de Chuuk sont Uman, Fefan, Tonowas (Dublon), Weno, Udot, Romonum, Fanapenges, Tol, Paata et Pwene.

5. L'île la plus occidentale des Etats fédérés de Micronésie est Yap. Elle est située à 9 degrés de latitude nord et 138 degrés de longitude est. L'Etat de Yap est composé de quatre groupes d'îles principaux : Yap proprement dit, Map, Gagil-Tomil et Rumung. Le groupe des Gagil-Tomil comprend la totalité des 134 îles extérieures de Yap. La plupart des îles extérieures sont des atolls coralliens, les groupes les plus importants étant ceux d'Utithi et de Woleai.

La superficie terrestre totale de Yap est de 118,9 kilomètres carrés. Formé d'un ensemble d'îles hautes, Yap est une partie, émergée par surrection, d'une dorsale sous-marine de quelque 1 370 kilomètres de longueur s'étendant au nord-est des Palaos. Yap se trouve à l'ouest de la ligne andésitique.

6. Le climat de la Micronésie est le climat typique de nombreuses îles tropicales. Les températures, relativement uniformes, sont comprises en moyenne entre 23° et 30 °C. La température annuelle moyenne est de 27 °C; l'humidité moyenne dépasse 80 %. Les îles reçoivent des pluies importantes, encore que les précipitations diminuent d'est en ouest. La hauteur des précipitations varie d'environ 2 m 80 par an sur les îles les moins humides à plus de 10 mètres dans l'intérieur montagneux de Pohnpei. Sur la plupart des îles, une saison humide (de juin à octobre) alterne avec une saison sèche (de novembre à mai).

7. Les îles basses de Pohnpei et les îles de Chuuk et Yap sont frappées par de fréquents typhons qui, souvent, ravagent les récoltes, laissent les familles sans toit et entraînent des migrations massives depuis les îles exposées de la zone des typhons vers les îles qui sont relativement épargnées.

## II. GEOGRAPHIE SOCIALE ET CULTURE

8. Les Etats fédérés de Micronésie ont une population de 105 506 habitants (recensement de septembre 1994, chiffre provisoire). Le pays doit faire face à un taux de croissance démographique élevé (2,1 %), se traduisant sur certaines îles par de fortes densités de population. La densité de population moyenne est de 152 habitants par kilomètre carré. La structure par âge de la population est la suivante : 0-14 ans, 43,5 %; 15-49 ans, 46,8 %; 50-64 ans, 6,0 %; 65 ans et plus, 3,6 %. L'espérance de vie moyenne pondérée, dans les Etats fédérés, est de 65 ans pour les hommes et 69 ans pour les femmes (1992).

9. Le taux d'alphabétisation des Etats fédérés de Micronésie (1992) est de 76,7 %. Il est de 67 % pour les hommes et de 87,2 % pour les femmes. En 1980, 25 % des habitants de plus de 25 ans n'étaient jamais allés à l'école. Trente-huit pour cent avaient fait des études primaires partielles, 11,7 % avaient fait des études primaires complètes, 7,7 % avaient fait des études secondaires partielles et 9,6 % avaient obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires. Huit pour cent de la population totale avaient suivi une forme ou une autre d'enseignement supérieur.

10. La scolarisation est désormais obligatoire pour les enfants de 6 à 14 ans. Les établissements publics d'enseignement primaire et secondaire sont gérés par les gouvernements des Etats, tandis que le collège d'enseignement supérieur (College of Micronesia-FSM) l'est par le gouvernement national. Des écoles privées, dépendant des Eglises, dispensent également un enseignement aux niveaux primaire et secondaire. Le gouvernement national et les gouvernements des Etats versent des subventions limitées pour les activités éducatives des écoles affiliées à des Eglises.

11. A l'exception des habitants de Nukuoro et de Kapingamarangi (îles de l'Etat de Pohnpei) qui sont, culturellement et linguistiquement, des Polynésiens, le reste des habitants des Etats fédérés de Micronésie sont des Micronésiens. Parce que les quatre Etats sont séparés par de vastes étendues d'eau, qui les isolent et rendent les échanges peu fréquents, il s'est développé sur chacune des îles, avant les premiers contacts avec l'Occident, des traditions, des coutumes et des langues spécifiques. Quatre langues principales, à savoir le kosraïen, le pohnpéien, le chuukoï et le yapois, sont parlées dans les Etats fédérés de Micronésie. La langue officielle, toutefois, est l'anglais.

12. Le système économique de subsistance et la culture des sociétés insulaires des Etats fédérés de Micronésie sont caractérisés essentiellement par le partage, le travail collectif et le tribut aux chefs traditionnels. L'unité économique de base est le ménage, qui correspond le plus souvent à une famille élargie. Quant aux groupes sociaux plus larges, il s'agit sur la plupart des îles de clans matrilineaires. Les systèmes d'organisation politique traditionnels, tels que le système de Nanmwarki à Pohnpei et le Conseil de Pilung à Yap, continuent à jouer un rôle important dans la vie des habitants des Etats fédérés.

13. Dans la tradition, le partage portait sur les produits agricoles et les ressources de la mer, mais depuis que l'économie monétaire a gagné en importance, il s'étend aussi désormais à l'argent et aux biens achetés. Le partage et le travail collectif s'observent à l'occasion des funérailles, par exemple, lors desquelles la valeur des dons en argent et en nature offerts et redistribués peut être considérable. Selon le deuxième plan de développement national (1992), chaque ménage des Etats fédérés de Micronésie fait en moyenne un don d'environ 125 dollars par mois pour des funérailles et reçoit environ 12 dollars.

### III. LE SYSTEME ECONOMIQUE

14. Les Etats fédérés de Micronésie sont un pays en développement où l'économie monétaire ne cesse de croître en importance depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Le produit intérieur brut (PIB) par habitant a été estimé pour 1994 à 1 909 dollars (Banque de Hawaï, 1995), ce qui les place dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire défini par la Banque mondiale (700-2 800 dollars).

15. La principale source de revenu des Etats fédérés réside dans les fonds qu'ils reçoivent au titre de l'Accord de libre association avec les Etats-Unis d'Amérique (voir par. 27), et dont le montant total atteindra 1 339 000 000 de dollars pour la période 1986-2001. L'attribution de ces fonds doit se faire par tranches décroissantes sur une période de 15 ans. Avec les autres formes de subventions et d'aide des Etats-Unis, les montants versés par les Etats-Unis représentent en moyenne environ 100 millions de dollars par an depuis 1986, soit à peu près les deux tiers des recettes totales du pays. Les recettes intérieures sont passées d'un total de 41,6 millions de dollars en 1990 à 60,5 millions de dollars en 1994, ce qui, si l'on y ajoute les versements au titre de l'Accord et les subventions (103,3 millions de dollars) ainsi que les recettes d'autres sources, donne un chiffre de recettes total de 165,1 millions de dollars.

16. Les dépenses publiques font apparaître une augmentation des dépenses de fonctionnement (salaires, traitements, biens et services), qui sont passées de 109,1 millions de dollars en 1990 à 138,7 millions de dollars en 1994, alors que les dépenses d'investissement sont tombées, pendant la même période, de 51,3 millions de dollars à 38,9 millions de dollars. En 1994, les dépenses publiques se sont élevées au total à 177,6 millions de dollars.

17. Dans le passé, la production agricole destinée à l'exportation était centrée sur le coprah. Cependant, à cause de la baisse des prix mondiaux du coprah, la production de coprah des Etats fédérés de Micronésie a diminué et, en 1992, les exportations de produits à base de coprah représentaient 0,8 % des productions micronésiennes destinées à l'exportation (FSM, OPS). En revanche, la production des pêcheries n'a cessé d'augmenter depuis la signature de l'Accord, les prises annuelles totales des Etats fédérés passant de 113 538 tonnes en 1986 à 137 879 tonnes en 1991, cependant que le montant total des droits d'accès perçus progressait de 3,6 millions de dollars à 13,3 millions de dollars (Banque mondiale). En 1994, les droits de pêche ont produit 18,2 millions de dollars de recettes (FMI).

18. L'industrie du tourisme est encore dans l'enfance mais apporte déjà une contribution appréciable à l'économie du pays, en termes d'emplois, d'exportations et de revenus. En 1990, le nombre des touristes ayant visité les Etats fédérés de Micronésie s'est élevé à 23 171 (Banque mondiale). Les activités touristiques sont en grande partie centrées sur les ressources qu'offrent le milieu marin et côtier ainsi que les récifs, sur la recherche d'épaves sous-marines et sur les vestiges préhistoriques de Nan Madol (Pohnpei) et de Lelu (Kosrae).

19. Selon le FSM Trade Bulletin (1994), les recettes d'exportation totales sont passées de 17,3 millions de dollars en 1989 à 49,3 millions de dollars en 1993. Pendant la même période, toutefois, la dépendance à l'égard des importations est passée de son côté de 72,2 à 109 millions de dollars, le déficit de la balance commerciale s'établissant en 1993 à 60,2 millions de dollars.

Tableau 1. Certaines recettes et dépenses des Etats fédérés  
de Micronésie, 1990-1994

(millions de dollars E.-U.)

	1990	1992	1994
Recettes totales des Etats fédérés de Micronésie	163,6	158,4	165,1
Recettes intérieures totales	41,6	54,1	60,5
Prélèvements fiscaux	13,5	17,6	24,0
Recettes non fiscales	28,1	36,5	36,5
Subventions	120,3	100,3	103,3
Accord de libre association	101,6	87,7	89,3
Autres	18,7	12,7	14,0
Dépenses totales	160,3	159,1	177,6
Dépenses courantes	109,1	128,7	138,7
Salaires et traitements	48,8	53,3	58,5
Dépenses d'investissement	51,3	30,4	38,9
Solde global	3,3	-0,7	-12,5

Source : Fonds monétaire international.

20. Selon le deuxième plan de développement national, on estime qu'en 1990, sur les 50 000 personnes que comptait la population active potentielle des Etats fédérés de Micronésie (personnes âgées de 15 à 64 ans), 60,6 % (hommes : 74,5 %; femmes : 46,9 %) travaillaient ou étaient à la recherche d'un emploi. L'économie de subsistance - agriculture et pêche - représente 48 % de l'emploi total, tandis que 24 % de la population active sont des agents de la fonction publique des Etats ou de la fonction publique nationale. Bien qu'il soit difficile de calculer un taux de chômage en raison du rôle de la famille élargie et de l'importance du secteur de subsistance, ce taux a été estimé à 13,5 % (hommes : 8,3 %; femmes : 21,8 %), par rapport à la population active disponible des Etats fédérés.

21. Selon le deuxième plan de développement national, le revenu moyen par ménage a été en 1990 d'environ 5 580 dollars, 16 % seulement des ménages micronésiens ayant un revenu nul. Les salaires des agents de la fonction publique représentent de 70 à 80 % de la masse salariale totale, ce qui montre à quel point les habitants sont dépendants du secteur public pour l'emploi.

Tableau 2. Répartition sectorielle de l'emploi, en pourcentage, 1990

	Chuuk	Kosrae	Pohnpei	Yap	EFM
Emploi total					
Agriculture et pêche	47	20	49	57	48
Industrie et artisanat	8	6	n.d.	5	6
Fonction publique	24	47	23	21	24
Construction	8	8	8	4	7
Commerce et autres services	13	20	16	13	14

Source : Deuxième plan de développement des Etats fédérés de Micronésie - 1991.

#### IV. HISTOIRE ET SYSTEME POLITIQUE

22. Les recherches linguistiques et archéologiques permettent de conclure qu'il y a 2 000 ans environ, quelques-uns des ancêtres des habitants autochtones actuels des Etats fédérés de Micronésie sont arrivés par l'est sur le territoire de cette nation insulaire. Ils parlaient des langues appartenant à une même famille (l'austroonésien), avaient des pratiques horticoles et des pratiques de pêche semblables et étaient détenteurs, dans le domaine maritime, de techniques et de connaissances hautement élaborées. Pendant les 1 500 ans qui ont suivi, ces locuteurs de langues austronésiennes se sont lentement dispersés vers l'Ouest, sans doute jusqu'à l'île de Yap, où une colonie de peuplement antérieure avait déjà réussi à établir une société (le vestige culturel le plus ancien de Yap daterait d'environ 2 300 ans). Les histoires racontées par les autochtones (tradition orale) des îles des Etats fédérés de Micronésie évoquent les liens étroits qui unissaient les membres des sociétés insulaires composant cette nation. Les ruines de Lelu à Kosrae, datant de l'an 1400 de notre ère environ, et les ruines de Nan Madol à Pohnpei, datant de l'an 1000 environ, sont parmi les témoignages les plus impressionnants des réalisations humaines passées des Etats fédérés.

23. La période de 300 ans qui s'est écoulée entre les années 1500 et 1800 de notre ère a été une époque d'exploration des îles des FSM par les Européens. Le siècle qui a suivi a vu l'établissement du christianisme et de la domination étrangère (espagnole et allemande). Entre 1914 et 1945, le pays a été gouverné par le Japon.

24. En 1947, après la fin de la seconde guerre mondiale, les îles des Etats fédérés de Micronésie sont devenues partie du Territoire sous tutelle des Nations Unies des Iles du Pacifique. Un accord de tutelle entre l'ONU et les Etats-Unis a placé les îles sous l'administration de ce dernier pays. Le Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique comprenait les Iles Marshall, Pohnpei, Chuuk, Yap, Palaos et Saïpan (îles Mariannes septentrionales). Kosrae faisait partie du district de Pohnpei mais est devenu en 1977 un district distinct. Il a fallu plus de 30 ans à l'ancien Territoire sous tutelle pour accéder à une certaine autonomie.

25. En 1965 a été formé le Congrès de Micronésie, comprenant deux chambres, respectivement composées de sénateurs et de représentants élus de tous les groupes d'îles du Territoire sous tutelle. Il s'agissait là de la première mesure importante dans la voie qui devait mener finalement à l'autonomie. Le Congrès de Micronésie était doté de larges compétences législatives, dont l'exercice était soumis au veto de l'Autorité administrante, représentée par le Haut Commissaire. Le Congrès a institué la Commission du futur statut politique, chargée d'étudier et de négocier différentes options dans ce domaine. Les travaux de la Commission ont abouti à la signature de l'Accord de libre association avec les Etats-Unis, qui a entraîné la fin du régime de tutelle.

26. Le 12 juillet 1978, les quatre districts du Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique qui allaient composer les Etats fédérés de Micronésie ont ratifié une constitution élaborée par une convention constituante élue au suffrage populaire. A la suite d'élections nationales, le gouvernement national et les gouvernements étatiques actuels des Etats fédérés de Micronésie ont été mis en place et la Constitution est entrée en vigueur le 10 mai 1979. Dans l'intervalle, les îles Mariannes ont opté pour le statut de Commonwealth des Etats-Unis, tandis que les Palaos et les Iles Marshall ont ratifié la formation de gouvernements constitutionnels propres, ce qui a donné naissance à la création de la République de Palaos et de la République des Iles Marshall.

27. Les Etats fédérés de Micronésie, la République des Iles Marshall et la République de Palaos ont négocié des accords de libre association séparés avec les Etats-Unis. En 1982, le Gouvernement des Etats fédérés de Micronésie et le Gouvernement des Etats-Unis ont signé un Accord de libre association entre leurs deux pays, que les électeurs des Etats fédérés de Micronésie ont approuvé en 1983. Le Congrès des Etats-Unis a approuvé l'Accord de libre association en 1986, et l'accord de tutelle a pris fin en 1990. Aux termes de l'Accord de libre association, le Gouvernement des Etats fédérés de Micronésie a l'entier contrôle des affaires intérieures et extérieures du pays mais la responsabilité de la défense de la nation est déléguée aux Etats-Unis. Le 17 septembre 1991, les Etats fédérés de Micronésie sont devenus Membre de l'Organisation des Nations Unies.

28. La Constitution des Etats fédérés de Micronésie établit les quatre Etats de Kosrae, Yap, Pohnpei et Chuuk. Chacun de ces quatre Etats a sa constitution, son assemblée législative élue et son gouverneur propres. La Constitution garantit les droits fondamentaux et institue la séparation des pouvoirs judiciaire, exécutif et législatif. L'assemblée législative nationale, le Congrès des Etats fédérés, est un parlement à chambre unique, composé de 14 membres élus au suffrage populaire. Le pouvoir exécutif comprend le Président, élu par le Congrès, et un cabinet ministériel. La Constitution prévoit que le système gouvernemental et national sera réexaminé tous les dix ans.

-----